

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE



45 %

La part de la production mondiale d'urée produite dans le golfe Persique

5 421 milliards d'euros

Le montant de la gestion d'actifs en France fin 2025, selon l'AFG

L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL,
gérants d'actifs



De l'or noir à l'or vert

La flambée de l'or noir provoque-t-elle des nuits blanches chez les banquiers centraux ?

On pourrait le croire depuis la conférence de presse de la BCE du jeudi 19 mars et les multiples apparitions de sa présidente ces derniers jours. Dans un entretien du 25 mars auprès de *The Economist*, Christine Lagarde a déclaré que « nous sommes confrontés à un véritable choc, probablement au-delà de ce que nous pouvons imaginer à l'heure actuelle ». À la question relative à la nécessité ou non d'une hausse des taux d'intérêt, elle est restée évasive : « Je ne sais pas si c'est nécessaire », a-t-elle déclaré, « car cela pourrait être lourd et de courte durée », tout en insistant sur le fait que la BCE est « bien positionnée pour réagir ». **Les marchés sont-ils trop complaisants, comme le penserait Christine Lagarde, et sous-estiment-ils ce risque de choc dans leurs allocations ?**

Le blocage du détroit d'Ormuz ne concerne pas uniquement le pétrole

Tous les projecteurs sont actuellement braqués sur cette route maritime étroite située à l'embouchure du golfe Persique, entre l'Iran et le sultanat d'Oman. Depuis le début du conflit, les commentaires sont focalisés essentiellement sur les flux d'hydrocarbures empruntant cette voie et notre dépendance énergétique. Il existe malheureusement d'autres biens intermédiaires qui sont transformés dans la région grâce à son avantage concurrentiel énergétique : l'aluminium, les plastiques et surtout les engrais. Ainsi, autour de 8 à 10 % de l'aluminium et de 11 à 13 % des polyéthylènes produits dans le monde le sont dans des pays du Golfe. Ces chiffres sont suffisamment élevés pour provoquer des perturbations dans les approvisionnements. L'impact est encore plus fort dans les engrais azotés, avec environ 23 % du commerce mondial d'ammoniac et surtout 45 % de la production mondiale d'urée.

Pourquoi avoir besoin de pétrole ou de gaz pour produire des engrais ?

La forte augmentation de la population mondiale et l'agriculture intensive ont nécessité le recours à des

engrais chimiques pour pallier l'insuffisance des engrais organiques ou naturels. Les engrais azotés comme l'ammoniac, l'urée ou le nitrate d'ammonium nécessitent énormément d'énergie. Bien qu'abondante car extraite de l'air, la molécule d'azote (N₂) est l'une des plus stables et surtout, est très difficile à casser. Le procédé industriel très énergivore passe par une montée en température entre 400 et 500°C sous une pression entre 150 et 300 bars. Voilà pourquoi les pays du golfe Persique sont très compétitifs dans cette industrie.

Quel est l'impact sur le prix des matières premières et sur l'inflation ?

Comme toujours, restons pragmatiques. Selon le site www.prix-carburants.gouv.fr, la hausse des carburants en France depuis le début du conflit se situerait autour de 15 % pour le prix du sans-plomb et de 30 % pour le prix du diesel. Selon l'INSEE et leur pondération dans l'indice des prix (1,61 % et 1,77 %), la hausse de l'inflation nominale générée par les carburants se situerait respectivement autour de 0,24 % et de 0,52 %. Si l'on rajoute la hausse du prix du gaz naturel de 70 % en Europe pour le chauffage de son logement, soit une hausse de 0,90 % supplémentaire sur l'indice des prix, l'inflation devrait accélérer au total de 1,66 % cette année à cause du choc énergétique, si la hausse des cours s'arrêtait au niveau d'aujourd'hui. Ce chiffre est certes important, mais pas insurmontable.

Qu'en serait-il si les prix des produits alimentaires venaient encore une fois à flamber, comme en 2022, à cause de la pénurie d'engrais azotés ?

L'histoire serait tout autre, car la pondération de ce poste dans l'indice des prix est d'une autre dimension (plus de 13 %). On comprend mieux les inquiétudes provoquées par ce choc cumulé sur l'or noir et sur l'or vert chez les banquiers centraux et leur vigilance. Attention toutefois à ne pas agir trop prématurément, avant la fin éventuelle du conflit, pour ne pas répéter l'erreur de 2008 de monter maladroitement les taux directeurs, sous prétexte d'avoir été trop laxistes en 2022.

VOTRE CONTACT



Axelle RIESI

Responsable
des relations partenaires

✉ ariesi@financierehelarc.com

☎ 06 58 11 84 85

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union européenne, fonds diversifiés,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponibles. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.

 www.financieredelarc.com

 04 42 53 88 90

 [Suivez-nous sur LinkedIn](#)

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.